



## Douze leçons sur l'histoire du Québec

**Conférencier : Bruno Deshaies ( [bd@rond-point.qc.ca](mailto:bd@rond-point.qc.ca) )**

Lieu : Centre C. A. Savard (quartier Neufchâtel), Québec

Date : mardi, 10 octobre 2000, 19 h 15 à 20 h 30

### Leçon III (Résumé)

## 3.0 La fin du Canada (*français*) et le début du Canada Anglais

**3.1 La guerre de la Conquête.** La dernière période du Régime français est marquée par l'écroulement, en six ans, de la colonisation française au Canada (1754-1760). Les luttes ont été nombreuses aux frontières de la Nouvelle-France mais aussi à l'intérieur de la colonie avec les batailles de Sainte-Foy, de Québec et de Montréal. C'est la Capitulation de Montréal, le 9 septembre 1760, aux mains des Anglais, qui mettra fin à l'établissement viable et durable d'un CANADA (*FRANÇAIS*). Donc, avec la Conquête, on trouve un Canada *français désorganisé* ; un Canada *français* de 65 000 habitants **abandonnés** à eux-mêmes ; un Canada *français isolé*.

**3.2 Fin du Canada *français* comme ensemble organique national.** C'est la fin de la projection et de la protection française. Trois années de longues négociations entre les puissances européennes et un gouvernement militaire au Canada durant toute cette période. Les Canadiens (*français*) subissent leur première occupation militaire. Le traité de Paris, en 1763, sanctionne définitivement la cession du Canada à l'Angleterre. Telle est la conséquence capitale pour la société canadienne vivant en Nouvelle-France qui passe dorénavant sous l'égide de la métropole britannique. Ce traité met fin à la première grande guerre dans l'Atlantique.

**3.3 Fondation du DEUXIÈME Canada.** Le territoire canadien est ouvert à une **autre** colonisation. Naissance d'une autre colonie anglaise qui est à l'origine de la fondation du « **deuxième** » Canada. Il s'agira maintenant de la projection et de la protection de la Grande-Bretagne. Une nouvelle colonie naîtra dans la vallée du Saint-Laurent. Les premiers *Canadiens* tiennent à se faire appeler *British*. Ils commencent par maîtriser la vie économique de la colonie. Ce sont principalement des marchands anglais ; puis, les colons-agriculteurs viendront des autres colonies et de la Grande-Bretagne. L'armée anglaise assure la protection de la colonie. Les premiers *Canadiens* jouissent d'une supériorité de droit et de fait.

## 3.4 La métropole anglaise et les colonies du *British North America*.

En 1763, la métropole anglaise compte 10 000 000 d'habitants. Celle-ci est maintenant libre de coloniser la façade atlantique de l'Amérique du Nord. Les vieilles colonies anglaises représentent à ce moment-là un réservoir humain de 1 600 000 habitants. Cette douzaine de petites républiques anglaises accélèrent leur émancipation politique et augmentent leur vigueur. La nouvelle colonie anglaise de la

vallée du Saint-Laurent compte quelques centaines de colons *british* qui jouissent de l'appui de la Grande-Bretagne. Telles sont les forces en présence, du côté anglais, au moment du traité de Paris.

**3.5 Conquis, occupés et dominés.** Les Canadiens (*français*), en revanche, ont subi la défaite militaire, puis la cession par la France du pays qu'ils occupaient, développaient et maîtrisaient au sein de l'empire français. Dès la Capitulation de Montréal, l'ancienne colonie française est occupée par l'armée britannique. Les militaires sont responsables de faire régner la paix et l'ordre. Ils occupent effectivement la « Quinzième » colonie anglaise. Cela n'empêche pas le général Murray de faire des concessions spontanées ; il comprend qu'il ne peut convoquer une Assemblée immédiatement. Les colons-marchands *british* s'insurgent et considèrent le Conseil du gouverneur comme un « Régime militaire ». En 1763, les Canadiens ne peuvent prévoir qu'un autre Canada, supérieur en nombre, les provincialisera. Cette provincialisation est l'effet direct de la domination. Il y a remplacement de gouvernement. Cette substitution entraîne la subordination des Canadiens.

**3.6 La survivance canadienne-française.** Au point de départ, une population « canadienne » de 65 000 habitants contre 600 *British Americans* environ. Donc les Canadiens-Français, malgré leur statut de minorité, demeurent fortement majoritaires dans une section du Canada. **Très tôt, par la force des choses, les Canadiens pratiquent une sorte de nationalisme.** Par ailleurs, le peuplement anglais est lent, car au lendemain de 1763 il n'y a pas de grandes vagues d'immigration. En plus, les loyalistes venus au Canada s'établissent à l'extérieur de la zone occupée par les Canadiens. Malgré les nombreux efforts des colons-marchands anglais établis dans la *Province of Quebec*, le rêve britannique d'assimilation des Canadiens s'avère impossible. Cependant, les concessions spontanées de Murray et l'ambiguïté de la politique de Londres encourageant les Canadiens. En outre, l'intense agitation politique dans les Treize Colonies, entre 1765 et 1769, inquiètent les autorités britanniques. Les exigences inconditionnelles des Canadiens-Français, puis les concessions obligées des Canadiens-Anglais produisent l'inévitable obtention d'un pouvoir politique local ou provincial. La *survivance* canadienne-française découle de cette conjoncture tout autant que de leurs luttes pour « rester eux-mêmes ». L'effet réciproque : ce n'est pas un miracle. Les Canadiens-Français n'hésitent pas de se servir du pouvoir. Cependant, l'inévitable usage du pouvoir impose la collaboration.

**3.7 LES ENJEUX ACTUELS DE L'HISTORIOGRAPHIE :** retour critique à la *survivance*. Sans vouloir s'empêtrer dans des débats stériles sur l'existence ou la non-existence des deux peuples fondateurs au Canada, il serait bon de noter une fois pour tout que deux Canadas ont coexisté après 1760. C'est la naissance du SECOND Canada qui met fin à l'existence du PREMIER Canada. Une vérité de Lapalice, mais une vérité utile à signaler pour exorciser la tradition lafontainiste de l'histoire canadienne. Pourtant, Papineau a vu le problème de race. De son côté, LaFontaine voit juste lorsqu'il dit : l'Union, c'est une fédération, c'est une vie à deux. Pour lui et pour ses successeurs, après 1842, ce sera la vie à UN lorsqu'il sera nommé procureur général. Pierre Elliott Trudeau appartient à la tradition lafontainiste. John Saul reprend le discours LaFontaine-Baldwin. Les Libéraux et tous les partis politiques pancanadiens pensent comme LaFontaine. Laurier, Saint-Laurent, Trudeau et Chrétien pensent de cette façon. La question de la « survivance canadienne-française » a fait – et fait encore – couler beaucoup d'encre. Le 27 novembre 1957, Michel Brunet a prononcé une conférence devant *Le Cercle juif français* qui s'intitulait : « Un problème historique mal posé : la survivance collective des Canadiens et leur résistance à l'assimilation. » Cette conférence a été publiée dans *La présence anglaise et les Canadiens. Étude sur l'histoire de la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 191-220.

La semaine prochaine : Pour comprendre le nationalisme (17 octobre 2000)

### 3.1

#### La guerre de la Conquête.

TEXTE (Guy Frégault)

Cf. Extrait dans livre de *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Figure 6.1 et Texte 6.4, p. 189 et 190-195.

### 3.4

#### La métropole anglaise et les colonies du *British North America*.

##### **1766.** Maintenir dans la paix et l'harmonie

- *Considérations de Masères*  
Cf. TEXTE (pour la Leçon III)
- *Résumé*  
Cf. TEXTE (pour la Leçon III)
- *Jugement de l'historien Maurice Séguin*  
Cf. TEXTE (pour la Leçon III)

### 3.6

#### LES ENJEUX ACTUELS DE L'HISTORIOGRAPHIE.

Michel Brunet, « Un problème historique mal posé : la survivance collective des Canadiens et leur résistance à l'assimilation », in *La présence anglaise et les Canadiens. Étude sur l'histoire de la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 191-220.  
Conférence prononcée devant *Le Cercle juif français*, le 27 novembre 1957.

EXTRAITS :

//194// « La seule menace à la survivance des Canadiens aurait pu venir des conquérants eux-mêmes. Trois moyens s'offrent à celui qui conquiert un peuple et désire sa disparition complète comme groupe distinct : le **génocide** ou extermination massive – le XXe siècle possède le triste honneur d'en avoir donné des exemples nombreux en U.R.S.S. et dans les chambres à gaz de la Gestapo, la **déportation** et enfin l'**assimilation** totale des conquis au sein d'une nouvelle population formée d'immigrants fournis par la nation conquérante. Les Anglais n'ont jamais eu l'idée de recourir à l'extermination ni à la déportation [des Canadiens]. S'ils se sont servis de celle-ci contre les Acadiens, il ne faut pas oublier que c'était en temps de guerre. Leur maîtrise incontestée du continent américain, après 1763, rendait ces mesures draconiennes absolument inutiles. » Les mots mis en gras sont de nous.

[...]

//196// « Cette survivance n'est pas un succès collectif digne d'étonnement. Elle fut le résultat d'un concours de circonstances que l'historien peut facilement analyser et qui doivent très peu à l'action éclairée des Canadiens eux-mêmes. »

[...]

//204// « L'assimilation des Canadiens français comme collectivité a commencé le jour même où les conquérants anglais sont devenus maîtres de la colonie. Elle se poursuit sans arrêt depuis bientôt deux

siècles. Elle est appelée à se prolonger au cours des générations qui nous suivront. La Conquête les a privés de leur droit à l'auto-détermination. »

[...]

//205// « Mais l'assimilation des Canadiens aux *Canadians* ne sera jamais complète. Leur présence majoritaires dans l'une des régions importantes du pays, le libre jeu des institutions démocratiques et la protection offerte par le régime fédéral établi en 1867 donnent aux Canadiens français du Québec un minimum de liberté collective. Ils possèdent les moyens d'augmenter ou de diminuer les pressions assimilatrices de la majorité anglo-canadienne. Il leur appartient de décider s'ils doivent favoriser le processus assimilateur ou y résister. »

[...]

//207// « Une politique efficace de résistance à l'assimilation ne doit pas être improvisée et se limiter à des sursauts spasmodiques. Une défense incohérente et irrationnelle de l'autonomie provinciale ne peut que dévaloriser celle-ci et la rendre impopulaire. Souvent, les luttes autonomistes ont abouti à un échec total ou partiel parce qu'elles avaient été mal engagées et mal conduites. Ces échecs et ces demi-échecs expliquent le défaitisme et le scepticisme de plusieurs intellectuels canadiens-français qui ne veulent plus entendre parler d'autonomie provinciale. »